



+ Fortes unies

17 mars 2020

INFO-FSQ

COVID 19

Chères collègues,

En ce temps de crise sans précédent, la FSQ-CSQ tient à vous assurer que nous suivons la situation de très près et que nous sommes entièrement dédiés à vous apporter du soutien dans votre combat quotidien pour lutter contre la propagation du COVID-19.

Canaux de communication

La FSQ-CSQ a établi un canal de communication rapide et fréquent avec les représentants patronaux du CPNSSS, afin que nous puissions adresser toute difficulté de relations de travail ou de santé et sécurité au travail qui découle de la crise actuelle. Le but de cette procédure est de déployer tous les moyens pour régler le plus rapidement possible les problèmes qui surgissent dans les milieux de travail, notamment en ce qui a trait aux mesures de sécurité qui sont mises en place.

La FSQ-CSQ fait également le point quotidiennement avec les syndicats régionaux afin d'être à l'affut de l'évolution de la situation.

Sachez que les syndicats affiliés à la FSQ-CSQ sont également en contact fréquent avec les employeurs dans le même objectif.

Santé et sécurité au travail : notre priorité

Vous êtes nombreuses à nous avoir interpellés concernant les mesures qui devraient être mises en place dans les milieux pour assurer votre santé et votre sécurité. Sachez qu'il s'agit de notre priorité.

Nous constatons que les mesures varient d'un établissement à l'autre. Nous constatons également que l'information ne circule pas toujours de façon transparente. Ainsi, nous avons revendiqué que des consignes claires soient données aux personnes salariées du réseau de la santé quant aux mesures de sécurité à mettre en place et que ces dernières en soient régulièrement informées.

Nous faisons également pression pour qu'on ne lésine pas sur les mesures de prévention en lien avec les risques biologiques afin que ces dernières soient adéquates et adaptées à la situation, par exemple des mesures accrues d'hygiène des mains.

Concernant les retraits préventifs des travailleuses enceintes, nous avons demandé d'aller un peu plus loin que les recommandations actuelles et d'éviter qu'elles ne soient pas du tout en contact avec les usagers.

Mesures facilitantes

Nous avons demandé aux représentants patronaux d'introduire des mesures facilitantes, notamment pour les personnes qui annulent leurs vacances ou encore leurs congés sans solde, afin que ces congés puissent être repris ultérieurement sans embuche.

Notre objectif général est de s'assurer que les personnes salariées rencontrent le moins d'obstacle ou de contrainte possible afin d'exercer leurs fonctions avec le moins d'inquiétude et de préoccupation possible.

Vos syndicats sont disponibles

Pour toute question ou difficulté en lien avec la crise actuelle, n'hésitez pas à contacter votre syndicat :

SIIAL-CSQ - Vous pouvez communiquer avec votre agente syndicale, pour la Cité-de-la-Santé au (450) 975-5564 et pour tous les autres sites au (450) 978-8300 poste 18412.

Pour plus d'information

Nous vous invitons à consulter les liens suivants pour connaître les recommandations sur la santé publique, tant au provincial qu'au fédéral. En effet, certaines recommandations concernent directement les travailleuses et travailleurs de la santé.

<https://msss.gouv.qc.ca/professionnels/maladies-infectieuses/coronavirus-2019-ncov/>

<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/professionnels-sante.html>

Toutes mes salutations sincères!

Claire Montour

Claire Montour
Présidente FSQ-CSQ